

Rapport financier 2021



Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Bilan au 31.12.

en CHF	Précision chiffre annexe	2021	2020
ACTIFS			
Liquidités	1	5 283 510.15	6 772 386.77
Liquidités « Mimosa »		44 318.90	93 297.10
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	220 174.15	310 589.95
./. Du croire		(15 508.28)	(21 153.57)
Autres créances	2	140 575.70	205 296.20
Impôt anticipé		3 185.00	2 967.05
Dépôts		1 099.80	1 034.00
Stocks		2 346.05	2 346.05
Actifs de régularisation	3	237 479.06	160 472.55
Actifs circulants		5 917 180.53	7 527 236.10
Immobilisations corporelles	4a		
- Mobilier et installations		8 779.60	7 774.37
- Infrastructure		188 517.52	70 681.28
- Véhicule		1.00	1.00
- Aménagements		971.37	3 794.53
- Terrains		1.00	1.00
Immobilisations financières	4b		
- Portefeuille de titres et métaux précieux		1 008 601.00	-
- Prêt à long terme		800 000.00	-
- Garanties de loyers		20 419.95	20 419.95
Actifs immobilisés		2 027 291.44	102 672.13
TOTAL ACTIFS		7 944 471.97	7 629 908.23
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	311 937.00	417 336.61
Dettes financières à court terme	6	-	650 000.00
Passifs de régularisation	7	211 821.97	239 313.43
Provision à court terme	8	101 201.08	76 008.93
Capitaux de tiers à court terme		624 960.05	1 382 658.97
Dettes financières à long terme	9	-	-
Capitaux de tiers à long terme		-	-
Capital des fonds		1 013 579.51	957 585.84
Capital des fonds	10	1 013 579.51	957 585.84
Capital de base		172 821.96	172 821.96
Capital lié		753 253.15	245 112.30
Capital libre		5 379 857.30	4 871 729.16
Capital de l'organisation	11	6 305 932.41	5 289 663.42
TOTAL PASSIFS		7 944 471.97	7 629 908.23

Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2021	2020
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		2 795 939.00	5 107 511.20
Ventes de marchandises		82 274.15	116 804.00
Produits de prestations de services		1 613 797.62	1 173 050.91
Contributions des pouvoirs publics		3 702 958.00	3 368 117.87
Contributions d'œuvres d'entraide		52 231.85	374 144.20
Produits d'exploitation	12	8 247 200.62	10 139 628.18
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(211 530.31)	(359 588.52)
Achats de marchandises	14	(105.25)	(10 446.15)
Prestations, aide matérielle	14	(116 033.00)	(97 438.13)
Charges de personnel	13	(5 578 188.83)	(4 922 528.01)
Autres charges d'exploitation	16	(1 252 057.46)	(1 134 726.27)
Charges d'exploitation		(7 157 914.85)	(6 524 727.08)
Résultat d'exploitation		1 089 285.77	3 614 901.10
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(135 125.79)	(80 990.27)
Résultat financier	17	2 935.53	(9 539.61)
Résultat exceptionnel	18	115 167.15	(18 305.92)
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		1 072 262.66	3 506 065.30
Dotations au capital des fonds	20	(238 740.32)	(270 070.99)
Prélèvements au capital des fonds	20	182 746.65	179 195.50
Résultat avant variation du capital de l'organisation		1 016 268.99	3 415 189.81
Dotations au capital de l'organisation	20	(2 100 377.00)	(3 852 930.00)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	1 085 736.15	436 402.25
Résultat de l'exercice		1 628.14	(1 337.94)

Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'Association cantonale vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2021	2020
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	1 016 268.99	3 415 189.81
Variation du capital des fonds		55 993.67	90 875.49
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		132 302.63	78 167.11
- Aménagements/terrains		2 823.16	2 823.16
Attribution/(dissolution) de ducroire		(5 645.29)	(6 026.93)
(Plus-value) / moins-value sur les titres et les garanties	17	(11 385.90)	(2.00)
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		90 415.80	153 565.25
(Augmentation) / diminution dépôts		(65.80)	(365.95)
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		(217.95)	(7.00)
(Augmentation) / diminution stocks		0.00	90.85
(Augmentation) / diminution autres créances		64 720.50	(160 804.45)
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		(77 006.51)	166 421.80
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		(105 399.61)	175 389.96
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		(27 491.46)	95 119.33
Augmentation / (diminution) provision à court terme		25 192.15	(17 871.80)
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	1 160 504.38	3 992 564.63
(Investissements) / désinvestissements placements financiers		(1 797 215.10)	0.00
(Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles	4a	(251 144.10)	(80 425.95)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	(2 048 359.20)	(80 425.95)
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme		(650 000.00)	650 000.00
Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme		0.00	(200 000.00)
Flux financiers provenant de l'activité de financement		(650 000.00)	450 000.00
Total flux financiers	19	(1 537 854.82)	4 362 138.68
Disponibilités au 1er janvier		6 865 683.87	2 503 545.19
Disponibilités au 31 décembre		5 327 829.05	6 865 683.87
Variation des disponibilités	19	(1 537 854.82)	4 362 138.68

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Existant initial 01.01.2021	Rentrées	Résultat de l'exercice	Sorties	Existant final 31.12.2021
Capital des fonds						
- Fonds affectés jeunesse		25 000.00				25 000.00
- Fonds affectés aide à la famille		367 153.30	20 000.00		(20 059.50)	367 093.80
- Fonds affectés travaux		82 753.35				82 753.35
- Fonds affectés informatique		203 843.55			(67 947.85)	135 895.70
- Fonds affectés social et bénévolat		186 978.85	132 886.00		(59 320.00)	260 544.85
- Fonds affectés péréquation réseau L		11 855.17	12 519.00			24 374.17
- Fonds affectés demande individuelle		23 491.80	11 000.00		(15 419.30)	19 072.50
- Fonds affectés péréquation UPPEC		56 509.82	42 335.32			98 845.14
- Fonds affectés Renfort Santé		0.00	20 000.00		(20 000.00)	0.00
Total Capital des fonds		957 585.84	238 740.32		(182 746.65)	1 013 579.51
Capital de l'organisation						
Capital de base		172 821.96				172 821.96
- Fonds liés 2ème pilier		87 480.15				87 480.15
- Fonds liés support		38 384.00				38 384.00
- Fonds liés fondations		6 027.75	3 073.00		(7 432.15)	1 668.60
- Fonds liés structure CRV		6 480.40				6 480.40
- Fonds liés Croix-Rouge suisse		106 740.00	27 004.00		(14 504.00)	119 240.00
- Fonds liés Développement opérationnel		0.00	500 000.00			500 000.00
Capital lié		245 112.30	530 077.00		(21 936.15)	753 253.15
Capital libre		4 871 729.16	1 570 300.00	1 628.14	(1 063 800.00)	5 379 857.30
Total Capital de l'organisation		5 289 663.42	2 100 377.00	1 628.14	(1 085 736.15)	6 305 932.41

Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HévivA)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)

Bilan

¹⁾ Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires, d'un montant en liquide de CHF 1'400'000.- déposé dans un « Safe » ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

2) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année ainsi que des soldes en notre faveur concernant les décomptes de charges sociales.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 237'479.06 (CHF 160'472.55 en 2020) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2021 dont CHF 165'332.65 (CHF 92'877.75 en 2020) de la part de collectivités publiques et CHF 38'786.11 (CHF 25'727.10 en 2020) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2022 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2021.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau	3 ans
Véhicule	5 ans
Aménagements	sur la base des baux à loyer

Tableau des immobilisations

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure bureau	Véhicule	Aménagements et Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2021	403 597.00	1 406 903.85	38 024.85	1 232 546.50	3 081 072.20
Investissements 2021	7 432.15	243 711.95	0.00	0.00	251 144.10
Valeur brute au 31.12.2021	411 029.15	1 650 615.80	38 024.85	1 232 546.50	3 332 216.30
Fonds d'amortissement au 01.01.2021	395 822.63	1 336 222.57	38 023.85	1 228 750.97	2 998 820.02
Amortissements 2021	6 426.92	125 875.71	0.00	2 823.16	135 125.79
Fonds d'amortissement au 31.12.2021	402 249.55	1 462 098.28	38 023.85	1 231 574.13	3 133 945.81
Valeur nette au 31.12.2021	8 779.60	188 517.52	1.00	972.37	198 270.49
Valeur nette au 01.01.2021	7 774.37	70 681.28	1.00	3 795.53	82 252.18

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2020
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2021

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire. La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.

4b) Immobilisations financières :

Un montant de CHF 20'419.95 (CHF 20'419.95 en 2020) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers. Un investissement dans des titres a été réalisé pour un montant de CHF 997'215.10 et un prêt de CHF 800'000.- à 0% d'intérêt a été accordé à la Croix-Rouge Suisse.

5) Dettes à court terme :

Ce montant se compose de charges de fournisseurs à payer pour CHF 311'937.- (CHF 283'414.30 en 2020). Le Fond Coronavirus de la chaîne du bonheur a été clôturé en 2021 (CHF 133'922.31 en 2020).

6) Dette financière à court terme :

Le crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009 ainsi que le prêt Covid-19 de la Confédération de CHF 450'000.- pour une durée maximale de 5 ans, ont été tous deux intégralement remboursés en 2021.

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, a également été supprimée en 2021. Il n'existe pas d'autre limite de crédit.

7) Passifs de régularisation :

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2022 déjà encaissées et facturées en 2021 pour un montant de CHF 62'360.- (CHF 21'600.- en 2020), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2021 pour un montant de CHF 15'000.00 (CHF 13'000.- en 2020), le solde de CHF 134'461.97 (CHF 204'713.43 en 2020) représentant des charges d'exploitation à payer ainsi que le solde de diverses subventions à rembourser de l'exercice 2021.

8) Provision à court terme

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été augmentée de CHF 25'192.15 au 31 décembre 2021 (diminuée de CHF 17'871.80 en 2020). Au 31 décembre 2021, cette provision représente un montant de CHF 101'201.08 (CHF 76'008.93 en 2020). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

9) Dettes financière à long terme :

Tout comme en 2020, la Croix-Rouge Vaudoise n'a pas contracté de dettes financières à long terme en 2021.

10) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.

Compte d'exploitation

12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 33.90 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (50.37 % en 2020) dont 3.15 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse (2.58 % en 2020),
- de 20.57 % relatif à la facturation de ses prestations (12.72 % en 2020),
- de 44.90 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (33.22 % en 2020)
- et le solde de 0.63 % relatif aux produits des œuvres d'entraide et de la Croix-Rouge suisse (3.69 % en 2020).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2021	2020
Dons		645 467.98	689 690.70
Campagnes de recherche de fonds		260 326.52	261 225.30
Cotisations annuelles (membres)		748 919.50	846 205.10
Cotisations sur prestations		14 750.00	17 690.10
Legs et héritage		1 126 475.00	3 292 700.00
Total		2 795 939.00	5 107 511.20
Dont revenus à affectation limitée		238 740.32	270 070.99
Dont revenus à affectation libre		2 557 198.68	4 837 440.21

Produits de prestations de services - ventes marchandises	en CHF	2021	2020
Social et Bénévolat		205 610.92	157 653.12
Formation		777 081.05	646 772.70
Aide aux Familles		531 130.95	367 815.09
Ventes de marchandises		82 274.15	116 804.00
Divers prestations administratives		99 974.70	810.00
Total		1 696 071.77	1 289 854.91

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2021	2020
Communes		409 810.50	435 912.50
Canton		2 854 216.50	2 281 291.37
Confédération (yc LAVS art. 101 bis)		438 931.00	650 914.00
Total		3 702 958.00	3 368 117.87

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2021	2020
Croix-Rouge suisse		52 231.85	374 144.20
Autres œuvres d'entraide		-	-
Total		52 231.85	374 144.20

Total des produits d'exploitation		8 247 200.62	10 139 628.18
--	--	---------------------	----------------------

13) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles, y.c. la garderie) correspond à 9% du total des salaires du personnel (8.75 % en 2020).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution (y.c. les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel. Les salaires comprennent un montant de CHF 463'675.00 pour l'organe de direction (CHF 465'125.00 en 2020).

En 2021, la Croix-Rouge Vaudoise n'a pas perçu de RHT (CHF 269'212.30 en 2020).

Les activités de l'Association cantonale vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le service d'aide et d'accompagnement ainsi que le service des transports. La valorisation de ces activités, à un taux horaire de CHF 28.-/h représente un montant de CHF 790'944.00 (CHF 679'980.- en 2020).

		2021	2020
Heures Bénévoles	heures	28 248.00	24 285.00
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.-	en CHF	790 944.00	679 980.00

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier (fondation inscrite au registre du commerce de la prévoyance professionnelle, no d'enregistrement AVS 3400). Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

		2021	2020
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2		1)	1)
Avantage économique de la CRV		aucun	aucun
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF	384'529.00	364'612.10

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier, a approuvé les comptes annuels 2020, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2021 AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2022).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.

14) Charges sur prestations :

Depuis 73 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud. La vente 2021 n'a pas pu avoir lieu en raison des règles sanitaires en vigueur (Covid-19).

Néanmoins, la Croix-Rouge Vaudoise a pu reverser en 2021 en faveur des enfants défavorisés CHF 71'774.00 (CHF 58'721.30 en 2020) grâce aux dons reçus et à l'utilisation de réserves.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2021 de CHF 24'626.35 (CHF 21'877.- en 2020).

15) Charges membres et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour les adhésions et la gestion de celles-ci.

En 2021, les campagnes de prospection n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie (COVID-19).

Conjointement et ce depuis 2017, la Croix-Rouge vaudoise réalise des mailings en collaboration avec le Service « Kundenberatung » de la Croix-Rouge suisse. Durant l'exercice, cinq publipostages ont été expédiés.

Les charges 2021 présentent un montant de CHF 89'616.54 (CHF 95'464.73 en 2020).

16) Autres charges d'exploitation

◦ Frais des locaux

Les frais de locaux sont composés des locations et des charges relatives de la Croix-Rouge sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, Vevey et Aigle pour un montant de CHF 657'987.24 (CHF 624'667.55 en 2020). L'augmentation des coûts est due au mandat supplémentaire attribué à l'entreprise de nettoyage, pour la désinfection spécifique et régulière des locaux, en conformité avec les règles sanitaires spécifiques à la pandémie (COVID-19).

◦ Frais d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.70 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2021, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble de nos bénévoles et collaborateurs est de 336'778.29 (257'748.21 en 2020).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

En 2021, les vitrines de notre institution ont fait l'objet d'un nouveau concept graphique mettant en évidence les valeurs de la Croix-Rouge vaudoise.

Des promotions pour le bénévolat ont été menées afin d'intégrer davantage les moins de 25 ans aux enjeux du bénévolat dans l'optique de créer une Croix-Rouge Jeunesse, tandis que d'autres démarches promotionnelles qui devaient se tenir ont dû être abandonnées pour des raisons sanitaires.

Nous relevons la collaboration instaurée avec Sodimed qui commercialise du matériel médical et dispense tous conseils en la matière, grâce à qui nous pouvons bénéficier d'un grand nombre d'appareils et de mobilier pour les salles de pratique. Toutes ces actions ont pour objectif de valoriser nos prestations et activités et de les faire reconnaître, tant au grand public qu'aux Autorités étatiques.

◦ Autres frais d'exploitation

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud.

En 2021, cette dernière est de CHF 24'333.95 (CHF 24'180.20 en 2020), ainsi que des cotisations pour CHF 37'722.45 (CHF 34'328.15 en 2020) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 103'368.44 (CHF 123'193.48 en 2020), aux honoraires de tiers (y.c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 52'732.10 (CHF 25'504.- en 2020), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 10'902.80 (CHF 5'044.30 en 2020).

y.c. les frais d'envois), le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 298'478.55 (CHF 265'308.15 en 2020).

17) Résultat financier :

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 17'550.37 (CHF 9'561.61 en 2020) dont CHF 466.65 concernent les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse qui a été remboursé le 26.02.2021 (CHF 3'000.- en 2020). Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 9'100.00 (CHF 22.- en 2020).

Le portefeuille de titres de la Croix-Rouge vaudoise a fluctué positivement de CHF 11'385.90 (CHF 0.- en 2020).

18) Résultat exceptionnel :

Les charges exceptionnelles ou imputables à une autre période concernent principalement un remboursement d'un correctif de subvention pour la garderie Les Koalas, un transitoire surévalué des produits Texaid, des décomptes de chauffage antérieurs à 2021, des écarts sur des écritures transitoires, pour un total de CHF 40'441.60 (CHF 29'823.94 en 2020).

En ce qui concerne les produits exceptionnels ou imputables à une autre période, il s'agit d'un solde de subvention de la plateforme du bénévolat après validation du décompte final, de diverses subventions 2020 que l'Etat de Vaud a pris en charges malgré la sous-activité due à la pandémie, d'un remboursement d'un acte de défaut de bien d'une débitrice datant de 2007, ainsi que divers décomptes de l'année précédente pour un total de CHF 155'641.90 (CHF 11'551.17 en 2020).

19) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été positif durant l'exercice 2021 de CHF 1'160'504.38 (positif de CHF 3'992'564.63 en 2020), le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2021 de CHF 2'048'359.20 (négatif de CHF 80'425.95 en 2020) et celui provenant de l'activité de financement, négatif en 2021 de CHF 650'000.00 (positif de CHF 450'000.- en 2020).

La variation globale des liquidités est négative de CHF 1'537'854.82 (positive en 2020 de CHF 4'362'138.68).

20) Tableau de variation du capital :

Le bénéfice de l'exercice de CHF 1'628.14 (perte en 2020 de CHF 1'337.94) a été ajouté au capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 182'746.65 (CHF 179'195.50 en 2020), sur les fonds liés de CHF 21'936.15 (CHF 9'302.25 en 2020) et sur les fonds libres de CHF 1'063'800.00 (CHF 427'100.- en 2020).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 238'740.32 (CHF 270'070.99 en 2020), de CHF 530'077.00 (CHF 100'030.- en 2020) pour les fonds liés et de CHF 1'570'300.00 (CHF 3'752'900.- en 2020) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat ainsi que l'Administration.

21) Contrats de location :

	2022 (1 an)	2023 – 2026 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	323.10	0.00
Locaux	540'889.20	1'650'820.20

22) Evénements postérieurs à la date du bilan :

Nous ne rapportons aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2021.

²³⁾ **Charges administratives :**

Selon la norme Swiss GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives, les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de projets ou de prestations	en CHF	2021	2020
Total		4 917 465.68	4 365 586.27
Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2021	2020
Total		648 670.68	685 025.69
Charges administratives	en CHF	2021	2020
Total		1 726 904.28	1 555 105.39

Rapport de performance

Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle est reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes faïtiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres organisations de la Croix-Rouge suisse et des institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : les membres sont élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2021 par la Fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.

Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.

Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

Sa structure au 31.12.2021

• Comité – Organe directeur

Loïc Haldimann	Président
Allegra Chapuis	Vice-Présidente
Marc Favez	Membre
Pascal Frei	Membre (dès le 15.06.2021)
Julie Hautdidier-Locca	Membre
Marc Hermant	Membre
Shyhrete Rexhaj	Membre (dès le 15.06.2021)
Anne Schaerrer	Membre

Emmanuel Poulin	Trésorier (jusqu'au 15.06.2021)
Roland Philippoz	Membre (jusqu'au 15.06.2021)
Anne Waldmeyer	Membre (jusqu'au 15.06.2021)

- **Conseil de Direction – Responsable de la gestion**

Daniel Drainville	Directeur
Anne-Catherine Clément	Responsable Communication (dès le 07.06.2021)
Diego Lindlau Glejser	Responsable des prestations clients (dès le 01.09.2021)
Pascal Patrizi	Responsable Finance, administration & logistique (dès le 01.11.2021)
Nathalie Schaer	Responsable de la Recherche de Fonds

Carine Wick	Directrice adjointe (jusqu'au 31.12.2021)
Elisabeth Gafsou	Responsable des prestations clients (jusqu'au 30.06.2021)
Sandrine Gély-Richard	Responsable Ressources Humaines (jusqu'au 31.07.2021)
Line Savioz	Responsable Ressources Humaines (du 01.10 au 17.12.2021)

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat**

Responsable du secteur : **M. Paul Milliet**, Responsable adjoint des prestations clients – Secteur Social & Bénévolat

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre les gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.

- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles**

Responsable du secteur : **Mme Lelia Trezzini**

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation**

Référent pour le secteur : **M. Diego Lindlau Glejser**, Responsable des prestations clients

Qu'elle soit initiale ou continue, certifiante ou non, la formation joue un rôle essentiel dans l'empouvoirement des individus et le développement de notre société. Le Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise se donne dès lors pour mission de former toute personne souhaitant s'engager – de manière bénévole ou professionnelle – dans les domaines de la promotion de la santé, du médico-social, de la petite enfance, ainsi qu'en matière de santé et sécurité au travail ou encore de prévention de la violence. A cette fin, il offre un vaste catalogue de cours répondant aux besoins d'apprenantes et apprenants de tous âges et horizons.

- **Collaborateurs :**

54 collaborateurs (41.68 EPT) au 31 décembre 2021

34 Assistantes Croix-Rouge sur l'exercice 2021 (6.75 EPT)

7 collaborateurs externes (0.88EPT) travaillant sous mandats ponctuels, principalement pour le Secteur Formation et la Garderie « Les Koalas » + ménage dans les locaux.

SECTEUR SOCIAL & BENEVOLAT

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) offre une large palette de prestations à la population qui couvre une partie des besoins d'un individu tout au long de sa vie, de l'enfance au grand âge. Les domaines d'intervention sont :

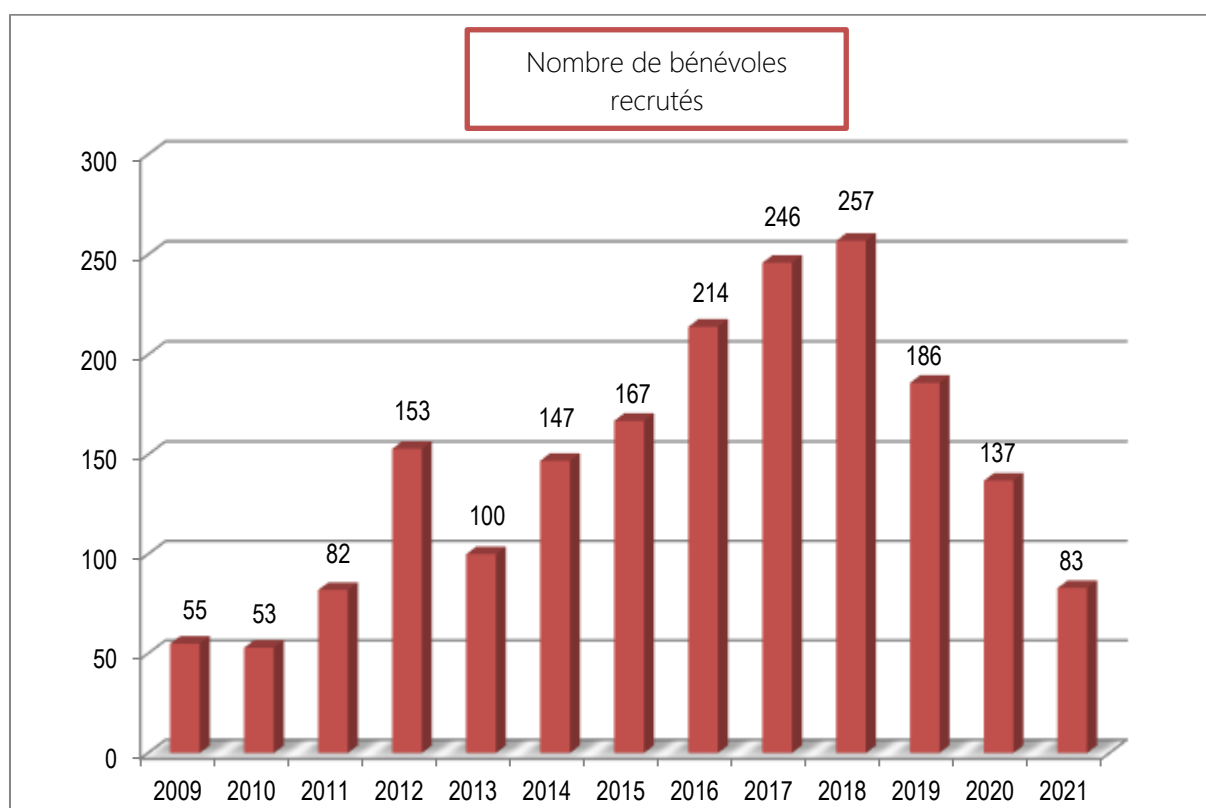
- le maintien à domicile et l'intégration sociale;
- l'insertion sociale et professionnelle;
- l'aide aux personnes en situation de précarité.

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques éléments statistiques relatifs au bénévolat, aux domaines du maintien à domicile et de l'intégration professionnelle.

Le bénévolat fait partie de l'ADN de la Croix-Rouge vaudoise. En 2021, 83 nouveaux bénévoles ont rejoint les prestations du domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale ainsi que celui de l'aide aux personnes en situation de précarité. Durant la même année, 494 bénévoles ont été actifs au cœur de toutes nos activités régulières et ponctuelles. Le nombre de bénévoles actifs en 2021 a baissé du fait de l'annulation de toutes les manifestations prévues habituellement pour nos bénéficiaires, de même que la traditionnelle vente du mimosa.

Les bénévoles engagés durant l'année 2021 sont répartis dans les activités de la manière suivante :

- 70 pour le Service d'aide et d'accompagnement;
- 10 pour le Service des transports Croix-Rouge;
- 3 pour la prestation La Chaise Rouge;



Le pic de l'année 2012 correspond à la période de développement du projet de La Chaise Rouge. Celui de l'année 2014 correspond au développement du Service d'aide et d'accompagnement et à la mise en œuvre du nouveau domaine

support au sein du SOB qui concentrait notamment les activités de marketing. Le contexte sanitaire a impacté négativement le taux de recrutement 2020 & 2021.

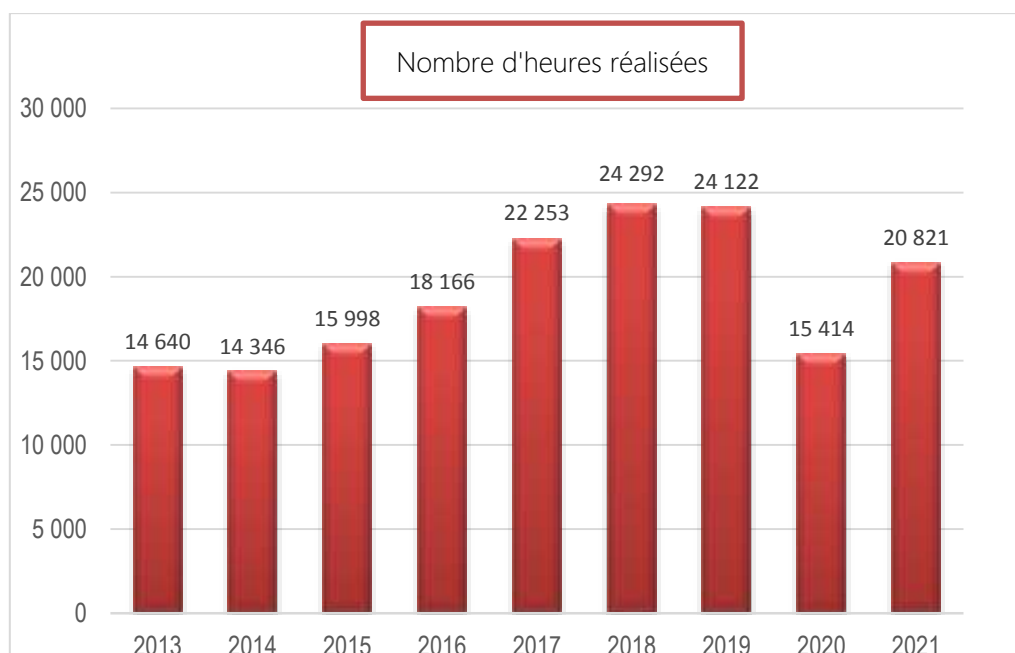
Le Service d'aide et d'accompagnement

Les prestations accomplies par les bénévoles du Service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui dans les activités quotidiennes pour les personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite. Elles couvrent des besoins en matière de services et des besoins relationnels :

- **assistance aux courses et repas**
faire les courses ou accompagner aux courses, aider à confectionner et partager un repas, aider au tri et au recyclage des déchets, vider la poubelle, chercher le courrier, etc.
- **accompagnement aux loisirs**
 - à domicile : présence, discussion, lecture, jeux, initiation à l'informatique, etc.
 - à l'extérieur : accompagner à un rendez-vous, se promener, boire un café, sortir au musée, au cinéma, au théâtre, au restaurant, etc.
- **relève bénévole pour proches aidants**
les activités décrites ci-dessus s'appliquent également dans le cadre de cette prestation.
- **accompagnement à distance (COVID-19)**
appels téléphoniques, visio-conférences ou encore échanges épistolaires : tels sont les moyens qui ont été déployés afin de maintenir le lien malgré la situation sanitaire.

L'intervention bénévole est centrée sur les notions d'échange, de partage, d'interactivité, de soutien et d'accompagnement. En 2021, 377 intervenants ont réalisé 20'821 heures bénévoles auprès de 495 bénéficiaires sur l'ensemble du canton de Vaud. La répartition des heures est la suivante :

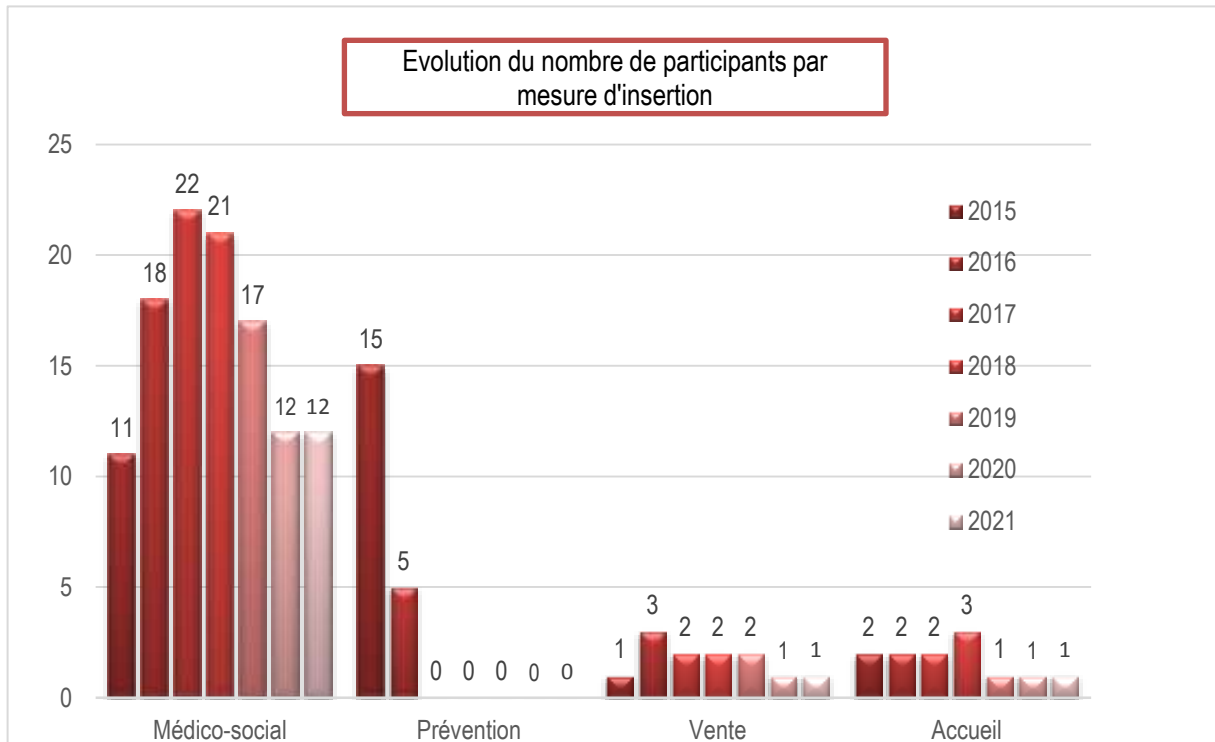
- 641 heures pour le Chablais;
- 2'325 heures pour la Riviera;
- 12'779 heures pour la région de Lausanne;
- 3'469 heures pour la Côte;
- 1'607 heures pour le Nord vaudois et la Broye.



Insertion sociale et professionnelle

Nous proposons différentes mesures d'insertion sociale et professionnelle au sein du SOB, réparties entre les secteurs professionnels :

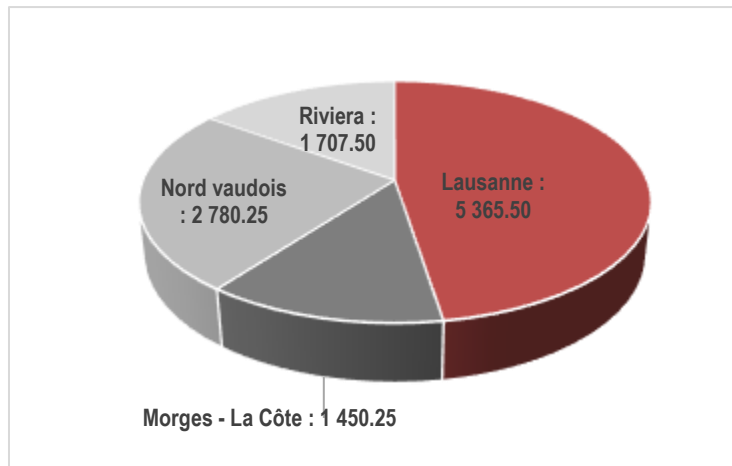
- du médico-social (assistant familial et assistant socio-éducatif);
- de la vente (gestionnaire de commerce de détail);
- de l'accueil (réceptionniste).



* Arrêt des offres dans le secteur de la prévention (assistant de prévention) en 2017.

SECTEUR SANTE ET AIDE AUX FAMILLES

Les Services d'Aide à la Famille regroupent : Garde d'Enfants Malades (GEM), Parents-Rescousse (PR), Relève Parentale (RP), Trait d'Union (TU), Baby-Sitting (BS), Garderie les Koalas.



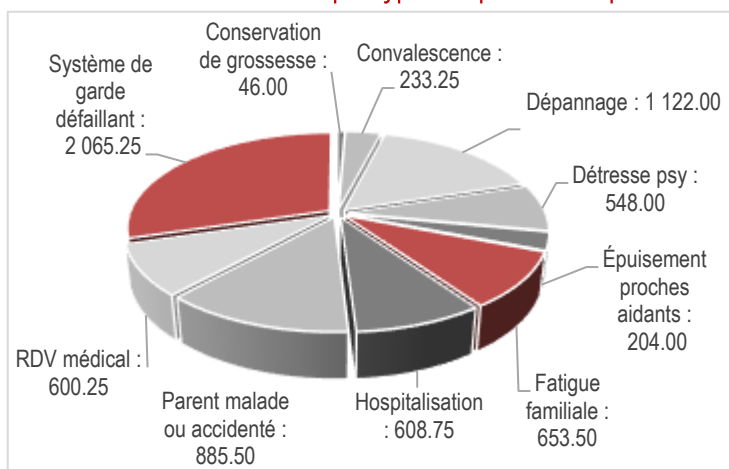
Garde d'Enfants Malades (GEM)
Parents-Rescousse (PR)
Relève Parentale (RP)
Trait d'Union (TU)

En 2021, nous avons réalisé 11'303.50 heures pour ces quatre prestations, sur l'ensemble du canton de Vaud. Nous avons accompagné 408 familles pour 597 enfants.

Parents-Rescousse (PR)

Le Service Parents-Rescousse est conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille. Une Assistante Croix-Rouge, encadrée par l'équipe infirmière, prend le relais durant la période d'empêchement parental. La prestation se déploie sur l'ensemble du canton de Vaud. Le Service Parents-Rescousse est sollicité sur l'ensemble de l'année, pour des missions se déroulant aussi bien le jour que la nuit, notamment dans les situations d'épuisement parental lié à un retour de maternité avec naissances multiples, par exemple.

Nombre d'heures par types de problématiques PR



Le Secteur Santé et Aide aux Familles (SAF) intervient au domicile des familles pour une aide d'urgence se déroulant aussi bien le jour que la nuit : Garde d'Enfant Malade (GEM) ou Parents-Rescousse (PR). Il s'est étoffé en 2019 du Service de Relève Parentale (RP) conçu pour soutenir des familles dont un enfant est atteint d'un cancer. Il propose également un Service de Baby-Sitting (BS), ainsi que la prestation Trait d'Union (TU) favorisant l'exercice du droit de visite en faveur des enfants de parents séparés ou divorcés, et ceci sur mandat des Autorités judiciaires. Toutes les prestations se déploient dans l'ensemble du Canton de Vaud.

En 2021, 3'287 heures ont été effectuées dans le cadre de la prestation Garde d'Enfants Malades (GEM). L'exercice 2021 affiche un volume d'interventions équivalant à 71.7 % de celui réalisé en 2019 (l'année 2020 n'étant pas représentative d'un exercice « classique » en raison de la crise épidémique). La moyenne d'intervention s'élève à 6 heures par mission et nous avons veillé sur 255 enfants.

La prestation Parents Rescousse (PR) comptabilise quant à elle 6'966.50 heures de travail. L'exercice 2021 affiche un volume d'interventions supérieur de 23% (+ 1'333.00 heures) à celui réalisé en 2019. Nous sommes intervenus 1'213 fois pour garder 307 enfants, avec un élargissement de la prestation aux situations de garde défaillante à long terme ou pour soutenir les parents en télétravail liée à l'actualité Covid. Les missions spécifiquement en lien avec la prestation "Relève Parentale" totalisent 204.00 heures.

La Relève Parentale (RP), un projet pilote qui soutient des familles dont un enfant est atteint d'un cancer, totalise 722.25 heures prestées. Nous sommes intervenus 192 fois pour accompagner 12 familles et 21 enfants (11 enfants malades et 10 enfants de fratries bien portantes). La phase pilote du projet RP s'est poursuivie durant toute l'année 2021 dans l'ensemble du Canton de Vaud. Elle s'achève cependant le 31 décembre 2021 sur des inconnues financières majeures questionnant l'avenir de la prestation, incitant les parties prenantes du projet à déployer une stratégie de levée de fonds ambitieuse à compter de 2022 destinées à en assurer le déploiement pérenne ces prochaines années.

Sur mandat des Autorités judiciaires vaudoise, la prestation Trait d'Union (TU) favorise l'exercice du droit de visite en faveur des enfants de parents séparés ou divorcés. La Croix-Rouge vaudoise a reçu 16 mandats en 2021. Nous sommes intervenus 214 fois pour accompagner 21 familles et 35 enfants, pour un total de 1'050 heures.

Ces différentes missions sont assurées par 34 Assistant-e-s Croix-Rouge (ACR) qui, outre leur formation initiale, ont pu bénéficier en 2021 également de formations continues et de supervision sous la forme d'analyse pratique de situations.

Par ailleurs le Service Aide aux familles tient à jour et met à disposition une liste de baby-sitters disponibles dans la zone géographique désirée sur tout le canton de Vaud. Fin 2021 le fichier contenait 442 baby-sitters et 582 familles y ont fait appel.

SECTEUR FORMATION

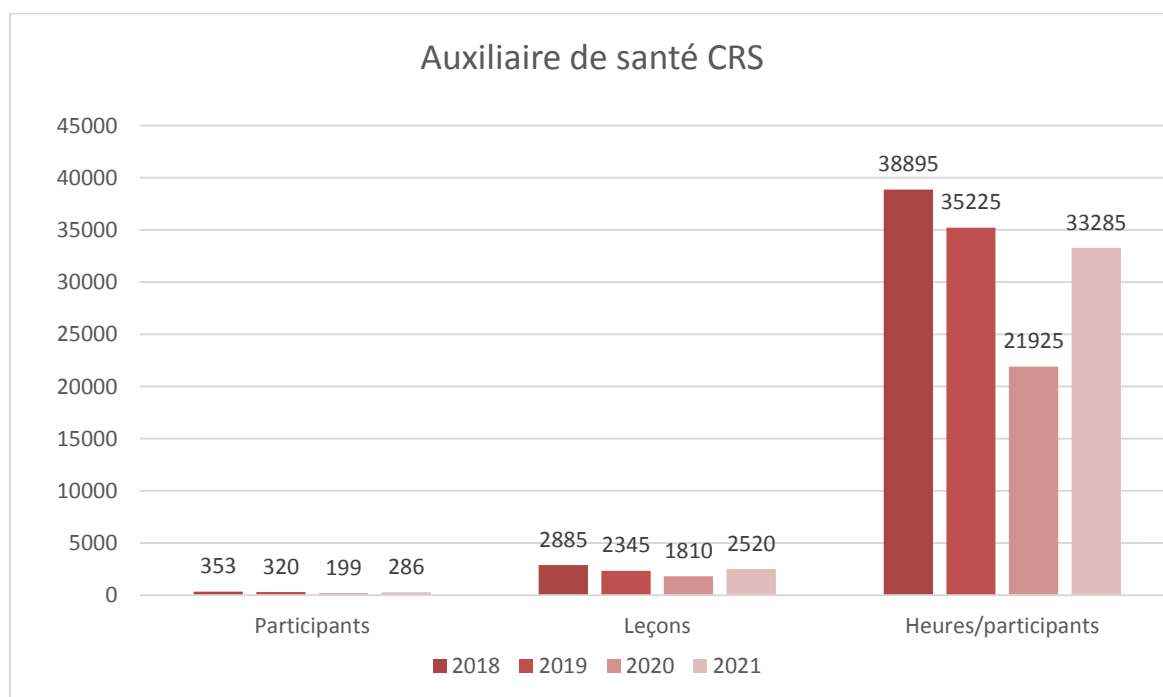
Le secteur formation de la Croix-Rouge vaudoise propose différentes formations destinées au tout public ainsi qu'aux professionnels : dans les domaines Médico-social, Petite Enfance, Promotion de la Santé et Santé et Sécurité au travail. Les formations proposées et pensées en fonction des besoins de chacun, touchent tous les âges de la vie, de la petite enfance à l'âge avancé. Elles se veulent ancrées dans la réalité du terrain et facilement transposables dans la pratique, ce qui représente une haute valeur ajoutée pour les participants et/ou les institutions. La qualité des prestations est garantie par le label eduQua, dont le renouvellement a été achevé avec succès courant 2021.

Malgré un exercice durement grevé par la crise pandémique, le volume d'activités de notre Secteur Formation est en progression en 2021 par rapport à l'année précédente.

Auxiliaire de santé CRS

La formation AS CRS permet aux participants d'obtenir un certificat d'auxiliaire de santé Croix-Rouge et d'acquérir les compétences indispensables afin d'œuvrer dans les établissements médicalisés ainsi qu'à domicile.

Les auxiliaires de santé représentent une part importante (environ 70 %) du personnel soignant dans les établissements médico-sociaux du canton de Vaud notamment. Cette formation permet - après 120 heures de cours - d'accéder au monde du travail et d'exercer sur le terrain en possédant les outils indispensables pour pratiquer dans le domaine de l'accompagnement; qu'il s'agisse d'une reconversion professionnelle, d'un premier emploi ou encore d'une mesure d'insertion. Face aux enjeux grandissants et spécifiques de la santé communautaire, cette formation permet également de répondre à la demande croissante des « acteurs » du domaine de la santé cherchant à engager du personnel formé et compétent.



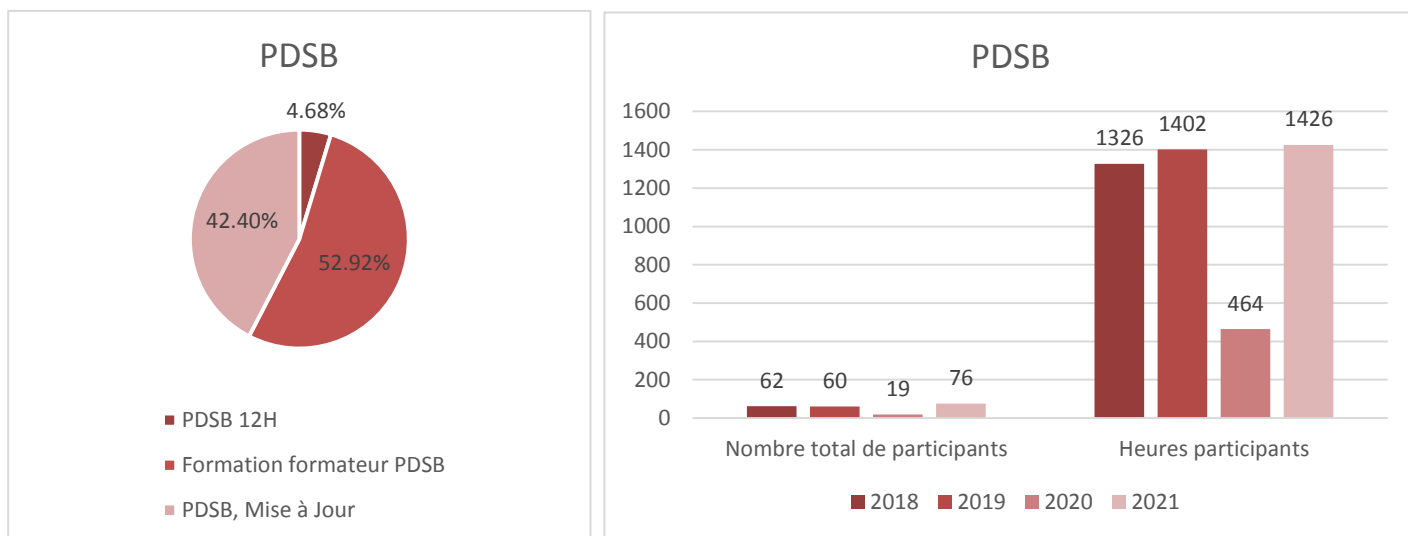
18 des 22 sessions de 120 heures de notre formation d'Auxiliaire de santé CRS programmées en 2021 ont pu être assurées, en dépit de mesures sanitaires particulièrement restrictives, limitant drastiquement le nombre de participant-e-s par cours et entraînant un grand nombre d'annulations d'inscription. Ainsi, 286 apprenant-e-s ont pu en bénéficier.

PDSB

L'approche PDSB (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires), venue du Québec, donne aux soignants les bases nécessaires pour travailler en toute sécurité, tant pour eux-mêmes que pour les bénéficiaires de soins. Dans le cours d'auxiliaire de santé 120 heures, une initiation à la méthode PDSB est apportée par les formateurs Croix-Rouge. Le nombre d'heures consacrées à cette méthode n'est toutefois pas suffisant pour correspondre à une formation complète. Ainsi, des formations complémentaires pour les auxiliaires de santé, aussi bien que pour le personnel formateur dans les établissements médicaux, sont proposées une à deux fois par année.

Fruit d'une collaboration exclusive en Suisse entre la Croix-Rouge vaudoise et l'ASSTSAS au Québec, notre offre de cours PDSB (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires) a elle aussi connu un vif intérêt cette année en dépit du contexte sanitaire avec 589 heures de cours dispensés. Sur la base de ce

constat, deux formatrices supplémentaires au sein de notre équipe seront formées en qualité de Formatrices PDSB certifiées l'an prochain en vue d'en assurer le développement.

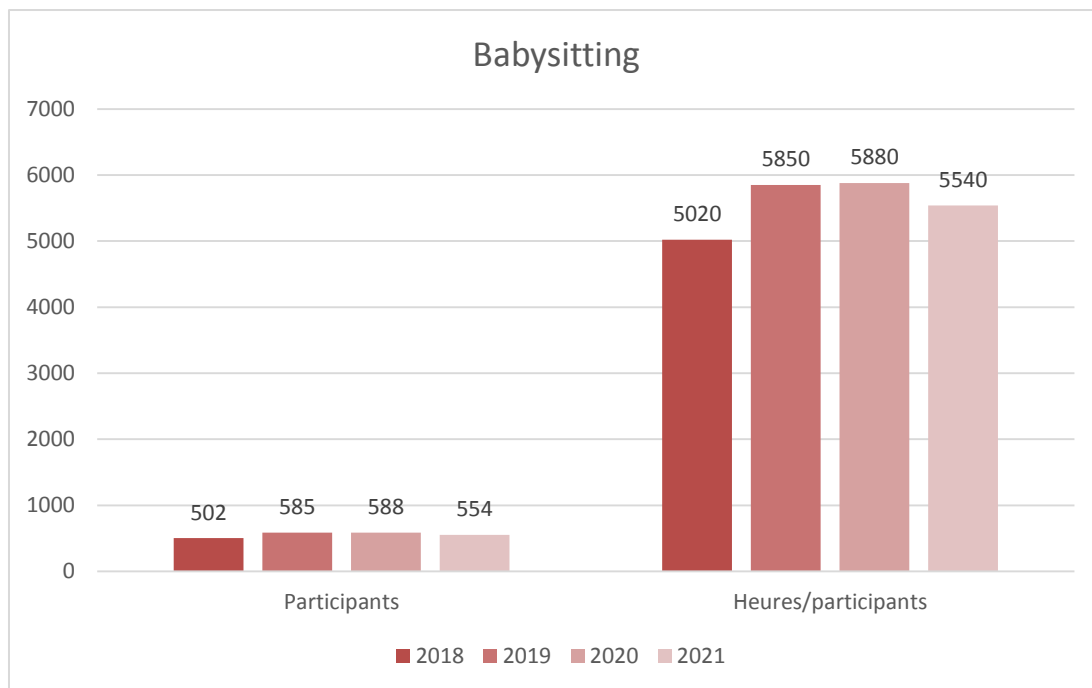


Babysitting

Notre formation, dispensée par notre équipe de formateurs, infirmiers et experts de la Petite enfance, aborde les besoins fondamentaux de l'enfant, enseigne les gestes essentiels ainsi que l'attitude à adopter en cas de difficulté. En suivant ce cours, le ou la Baby-Sitter pourra acquérir des connaissances qui lui seront utiles dans l'exercice de cette activité, ainsi que dans sa vie familiale présente et future. Il/Elle aura bénéficié de précieux conseils et pu mettre en pratique des notions théoriques grâce à notre matériel de puériculture actuel et complet.

A l'issue de ce cours, les personnes qui auront reçu une attestation pourront faire acte de candidature auprès du Service de Baby-Sitting du Secteur Santé et Aide aux Familles de la Croix-Rouge vaudoise, une garantie également pour les parents de faire appel à une personne de confiance par le biais de nos services.

Nos cours Baby-Sitting ont permis de former 645 jeunes de 13 à 20 ans en 2021, à l'occasion de 43 sessions de 2 jours leur permettant d'acquérir une connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant, la maîtrise de certains gestes essentiels (nourrir, baigner, langer, coucher un bébé) ou encore de se sensibiliser aux risques d'accident liés à cette activité.



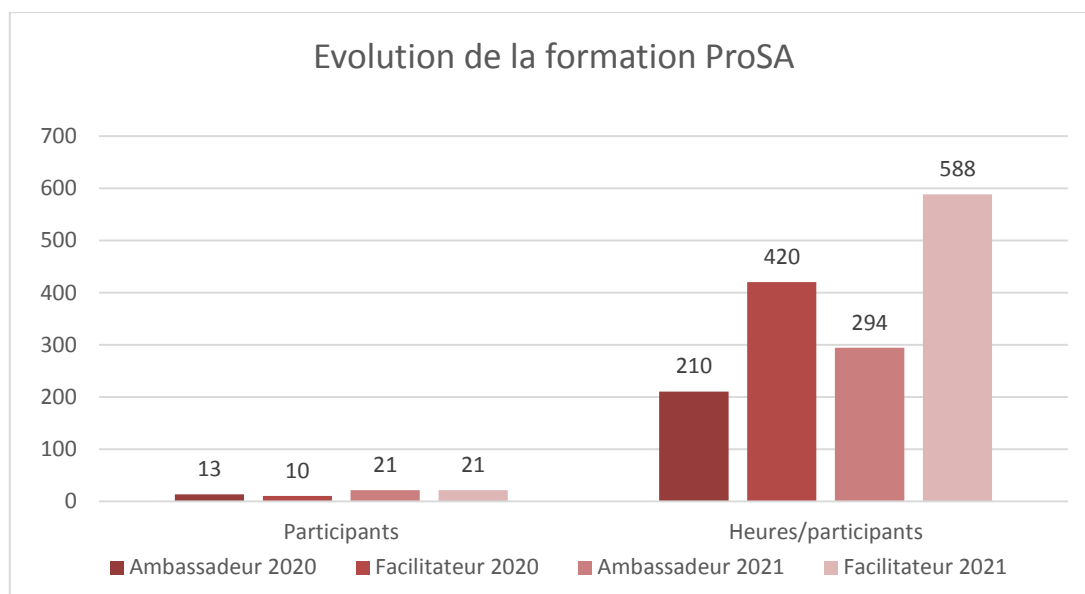
Formation ProSa

Le projet de soins anticipé (ProSA ou en anglais Advance Care Planning) propose aux personnes qui souhaitent établir leurs directives anticipées, une réflexion approfondie sur leurs valeurs et les objectifs thérapeutiques visés.

Cette formation utilise un concept de communication qui a été élaboré en Australie, adopté en Allemagne puis à Zurich pour le contexte culturel et juridique Suisse.

Elle est composée de deux modules de 2 jours et intègre 15 heures de supervision individuelle.

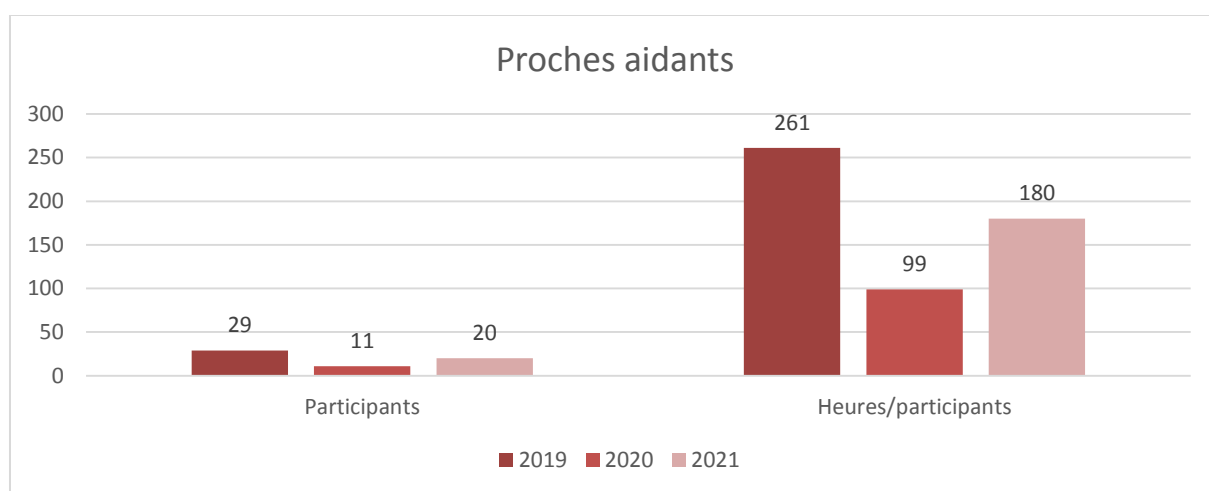
Elle a par ailleurs confirmé sa plus-value et débouché cette année sur un partenariat inédit avec la Fondation Rive-Neuve, destiné à en assurer le déploiement large à compter de 2022.



Formation Proche aidants

Cette formation gratuite se compose de 3 modules indépendants de 3 heures. Ce cours est ouvert aux personnes qui entourent, à domicile, des personnes en situation de handicap, malades ou en fin de vie, à titre privé (hors professionnels de la santé). Les participants y acquièrent des outils pratiques à appliquer dans leur quotidien. Si la majorité des participants sont des femmes (78%), toutes les tranches d'âge sont concernées : 48% ont moins de 50 ans.

Nos formatrices sont par ailleurs intervenues cette année dans la formation initiale et continue de 248 bénévoles impliqué-e-s dans les nombreuses prestations d'accompagnement et de soutien pilotées par notre Secteur Social et Bénévolat (SOB), au cours de 25 sessions de formation qui leur étaient spécifiquement destinées.



Concernant les nouveaux partenariats, la Croix-Rouge vaudoise a pris le parti en 2021 de s'associer à l'Association Cantonale Vaudoise des Samaritains (ACVS), membre corporatif de la Croix-Rouge suisse, afin d'assurer une montée en volume à la fois ambitieuse et qualitative de la formation Premiers gestes, premiers secours et grandes urgences (PSGU) ces prochaines années.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre Institution.

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a ProMin et 9 RLProMin, pour son soutien :

- aux prestations « **Parents Rescousse** », destinées aux mineurs nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée ;
- aux prestations « **Trait d'Union** » destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Le suivi de la prestation « **Trait d'Union** » est assuré par l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autre le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- aux prestations de « **Garde d'Enfants Malades** », destinées aux enfants des habitants d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE ;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducatrices de la **Garderie « Les Koalas »**.

La Direction Générale de la Santé (DGS), entité Centre qualité et systèmes, sur la base des objectifs du Rapport du Conseil d'Etat sur la politique de santé publique du canton de Vaud 2018-2022 (RPSP), pour leur soutien :

- à la formation d' « **Auxiliaire de Santé Croix-Rouge suisse** » (ASCRS) de 120h, la « **Validation des Acquis** » et le cours « **Français Santé** » permettant d'accéder au cours d'ASCRS.
- au « **Système de soins** » – renforcement dans la communauté

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS), pour sa contribution :

- aux Services d' « **Aide et d'Accompagnement** », pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels ;
- au Service de « **Transports** », pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles ;
- au Service de la « **Chaise Rouge** », qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formés aux différents types de handicap, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles ;
- ainsi qu'aux « **Proches Aidants** », dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.

Le Service de l'Emploi (SDE), par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d' « *Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse* » de 120h, et la « *Validation des acquis* ». Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

La Ville de Lausanne, pour le financement :

- des prestations d'accueil extrafamilial, pour les enfants de la *Garderie « Les Koalas »*, faisant partie du Réseau L, accueillant les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine ainsi que
- pour le Service de « *Garde d'Enfants Malades* », destiné aux habitants de la Commune de Lausanne.

La Ville de Nyon, pour son soutien :

- au Service de « *Garde d'Enfants Malades* », destiné aux habitants de la Commune de Nyon.

La Ville d'Yverdon, pour sa participation :

- au Service « *Parents Rescousse* », destiné aux habitants de la Ville d'Yverdon.

La Commune d'Epalinges, pour le financement :

- du Service de « *Transports* », destiné aux habitants de la Commune d'Epalinges.

Les autres Communes du canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre Association.

L'Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS), selon l'article 101 bis de LAVS, pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

De nouvelles négociations ont été menées avec l'OFAS en 2017 pour le renouvellement d'un contrat de subventionnement dans le domaine de l'aide à la vieillesse, pour les années 2018 à 2021. Les personnes particulièrement défavorisées restent une priorité pour l'OFAS.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de la,

Croix-Rouge Vaudoise, Association de la Croix-Rouge suisse, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge Vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

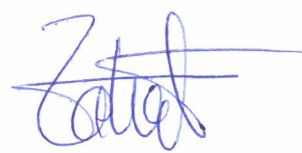
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Morges, le 14 avril 2022



S. Del Sordo
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Fidacor SA



Z. Allouza
Experte-réviseur agréée

Annexe(s) : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance